

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 253

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor: Daucourt, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

AVIS

Nous prévenons les lecteurs du **Pays**, ainsi que le public en général, que l'**Histoire des Franches-Montagnes**, que nous publions actuellement dans le **Pays du Dimanche**, aura un tirage à part, formant un beau volume, proprement imprimé.

Comme ce tirage sera restreint à un certain nombre d'exemplaires, les personnes qui désirent se procurer cet ouvrage, voudront bien s'adresser au plus tôt à l'éditeur, soit à l'**Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy**. Prix fr. 3. — l'exemplaire.

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

« Ce peuple dans cette circonstance pour se soustraire à la fureur de ses ennemis nous demande du secours comme à ses frères et à des voisins, si en cette qualité nous leur en portons, serons-nous des agresseurs? Si nous lui aidons à repousser un ennemi qui nous est commun avec lui, violerons-nous son territoire? lui donnerons-nous sujet de rompre cette bonne intelligence qui règne entre nous

et lui? Au contraire si nous sommes sou-
« vent sourds à ses prières nous le mettons
« hors d'état d'opposer une barrière à nos
« ennemis que nous aurions toujours à notre
« porte. Dernièrement le bruit se répandit
« qu'on brûlait les villages et que nous étions
« hostilement attaqués, plusieurs habitants
« du pays de Porrentruy accoururent armés,
« entrèrent en France et se mêlèrent avec nos
« gens gardes nationales, cette action nous
« a pénétrés de reconnaissance: qui vous a
« dit qu'ils avaient violé notre territoire?
« Les mêmes sont attaqués par des ennemis
« autant à craindre que ceux qui brûleraient
« leurs villages encore plus, puisqu'ils sont
« venus à fin de les forcer d'accepter pour
« loix la volonté d'un véritable despote et
« pour les obliger à supporter tel joug qu'il
« lui plaira leur en imposer, de quel œil re-
« garderions-nous des troupes qui par ordre
« du Roi, sous prétexte de remettre la tran-
« quillité en France et de conserver sa per-
« sonne quoiqu'elles ne soit pas en danger,
« chercherait à nous faire rentrer sans le
« pouvoir absolu de ce chef de notre Nation.
« Nous verserions jusqu'à la dernière goutte
« de notre sang pour les vaincre, nous con-
« servions dans nos âmes une éternelle re-
« connaissance pour ceux qui nous auraient
« aidé dans un pareil cas, nous nous trou-
« vons dans un cas entièrement semblable
« envers les habitants de Porrentruy qui
« ont le même droit que le peuple français
« de se faire des lois pour leur gouverne-
« ment intérieur. D'ailleurs nous sommes
« obligés par un traité solennel article II, de
« leur prêter secours contre leurs ennemis
« et même dans le cas où leur tranquillité
« intérieure serait altérée, dès le moment
« même qu'il nous en requièrent et eux sont

obligés de s'opposer à mains armées au
« passage des notres sur leur territoire, ce
« qu'ils seront l'impossibilité d'exécuter, on
« dira peut-être, que c'est à la réquisition
« du Prince, mais ce serait dire que ce sont
« tous de véritables esclaves, grâce à Dieu
« on est revenu de ce fatal préjugé. Un chef
« qui n'agit point de concert avec son peuple
« et qui s'oppose à son bonheur n'est plus
« regardé que comme un ennemi intérieur
« au lieu d'être pire.

« Nous ne vous livrons point aux insinua-
« tions des mécontents de Porrentruy, mais
« aux sentiments de nos cœurs; ceux qui
« ont manifesté une façon de penser tout à
« fait contraire à la nôtre, se sont peut-être
« laissés induire en erreur et se sont livrés
« aux insinuations du petit nombre qui ont
« intérêt à maintenir les vices et les abus
« du gouvernement de la Principauté.

« Nous avons tous unanimement pensé
« que les devoirs de reconnaissance, de
« justice et d'intérêt nous obligent à favo-
« riser et à procurer l'éloignement des
« troupes autrichiennes, qu'en conséquence
« au premier mouvement que les habitants
« de Porrentruy feront pour les faire éva-
« cuer de leur pays, comme frères et
« comme voisins nous nous joindrons à eux
« pour les aider et que nous avertirons au
« premier bruit les cantons qui courent le
« même danger, que nous les avertirons et
« les inviterons à se joindre à nous. Nous
« ne doutons point qu'aucun corps admi-
« nistratif ni aucun agent du pouvoir exécu-
« tif ne peut ordonner cette démarche, mais
« de la faire de la manière que nous nous
« proposons, elle ne peut que nous être
« d'une grande utilité et prévenir probable-
« ment quelque chose de très funeste pour

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 11

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

Véronique s'avança vers l'escalier dont la spirale s'ouvrait au coin de la chambre. Au moment de descendre, devenue presque invisible dans l'ombre, elle demanda :

— Où ira-t-il alors ?

— Aux Enfants Trouvés, à l'hôpital; au commissariat de police; n'importe où: pas chez moi!

Elle mit le pied sur la première marche, qui se plaignait comme elles faisaient toutes, et sa voix se mêla à celle des vieux arbres assemblés dans une même charpente, et qui trem-

blaient mais qui résistaient.

— Vous parlez, dit-elle, comme beaucoup d'hommes quand un devoir les gêne: mais je ne vous crois pas capable de faire ce que vous dites.

La jeune fille disparut. Le capitaine Audouin, les coudes écartés sous son manteau qui s'élargissait jusqu'à remplir toute la baie de la fenêtre, boudoir, mécontent de l'aventure et de lui-même, regarda mourir la lueur qui ourlait les collines du côté de l'occident. Des lames de vent froid coulaient par les fentes. M. Audouin ne les sentait pas. Il demeurait debout, coiffé de sa toque, couvert de son manteau, les mains sur les boiserries usées des dormants de la fenêtre, l'esprit enfoncé dans la médiation de ces mots: « Je ne vous crois pas capable de faire ce que vous dites. » Comment avait-il pu offenser Véronique? Pourquoi rudoyer cette vaillante, parce qu'elle se trompait? Au fond, était-elle si coupable d'avoir pensé à elle-même, une

moment? Et si elle allait prendre en dégoût la vie qu'elle menait, et chercher à se marier? Que deviendrait-il alors, lui? Il se parlait ainsi dans le secret de son âme, et il s'assombrissait de plus en plus, comme le paysage qu'il avait sous les yeux.

Quand il rejoignit Véronique, elle comprit, en le voyant si triste, qu'il avait commencé à souffrir dans son égoïsme d'homme. Elle comprit qu'il souffrait même un peu pour elle. Une larme lui en vint aux yeux. Et c'était l'heure où les étoiles se levaient autour de la maison. Elle se contint. Elle se défendit d'espérer. Elle ne fit aucune allusion aux événements de la journée, en servant son père et en mangeant à côté de lui, selon l'habitude, devant le feu de la cuisine. Ils n'échangèrent, d'ailleurs que bien peu de mots.

Vers sept heures seulement, comme M. Audouin avait allumé sa pipe de merisier, et fumait, à la même place où il était assis la veille, Véro-